

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17131**

Intitulé

CAP : Certificat d'aptitude professionnelle Conducteur livreur de marchandises

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 11	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

311 Transports, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Conducteur Livreur de Marchandises est un conducteur qui réalise des opérations de transport de "marchandises générales" à l'aide d'un véhicule isolé du groupe lourd. Il peut exercer ses activités au sein d'une entreprise qui effectue des transports "marchandises" pour compte propre et pour compte d'autrui.

Son activité consiste, sous la responsabilité de sa hiérarchie à :

- préparer et réaliser la livraison ou l'enlèvement de marchandises ;
- organiser ses tournées en fonction des bordereaux de chargement et des ordres d'enlèvement ;
- regrouper les produits par point de livraison, charger son véhicule en tenant compte du plan de chargement et des contraintes de qualité et de sécurité ;
- livrer la marchandise ;
- utiliser les documents commerciaux, les moyens informatiques de suivi de la marchandise, vérifier le règlement.
- clore sa mission de transport

Il est en relation avec des clients et des partenaires internes (services exploitation, commerciaux,...) et partenaires extérieurs (usagers, autorités administratives...) avec lesquels il communique à l'oral et à l'écrit en français.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

transport, livraison, commerce de gros, commerce de détail

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Conducteur Livreur de Marchandises exerce ses activités au sein d'une entreprise qui effectue des transports "marchandises" générales pour compte propre et pour compte d'autrui à l'aide d'un véhicule isolé du groupe lourd.

Les perspectives d'évolution

Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Conducteur Livreur de Marchandises pourra évoluer vers la conduite d'ensembles routiers articulés et accéder à des responsabilités d'un niveau supérieur, grâce à la reconnaissance des compétences acquises, notamment par la validation des acquis de l'expérience.

Codes des fiches ROME les plus proches :

N4101 : Conduite de transport de marchandises sur longue distance

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse d'une situation professionnelle de transport
- Conduite d'un véhicule
- Réalisation d'activités en entreprise
- Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- mathématiques - sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 17131 - UP1 - Analyse d'une situation professionnelle de transport</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter et s'approprier les informations nécessaires au transport - Renseigner et restituer les documents relatifs à ses activités - Vérifier et compléter les documents nécessaires au transport - Déterminer l'itinéraire - Gérer ses temps de conduite, de repos et autres activités - Mettre en oeuvre les procédures adaptées en cas d'anomalies, d'incident ou d'accident <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 17131 - UP2 - Conduite d'un véhicule</p>	<p>Conduire en sécurité le véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploiter les caractéristiques techniques du véhicule en toute circonstance - Conduire et manoeuvrer le véhicule articulé en sécurité - Utiliser le véhicule en fonction de son chargement, des forces physiques appliquées, du profil de la route et des conditions de circulation - Signaler les anomalies et les incidents <p>les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 17131 - UP3 - Réalisation d'activités en entreprises (Réalisation d'opérations de préparation, de chargement, d'arrimage, de livraison. Conduite avec mise à quai. Conduite de chariot de manutention)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer avec le client, l'entreprise et les acteurs du domaine public - Prendre en charge le véhicule et préparer le chargement - Préparer le véhicule et les accessoires au chargement - Charger, caler et arrimer la marchandise - Contrôler le chargement - Utiliser les moyens embarqués de contrôle, de communication, d'aide à la conduite et de suivi de la marchandise - Livrer la marchandise - Récupérer les supports de charge, les conditionnements, les rebuts - Restituer le véhicule - Conduire en sécurité les chariots de manutention à conducteur porté - Accéder et manoeuvrer sur le site du client <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 17131 - UG1 - Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p>	<p>Français</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer - Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire - Devenir un lecteur compétent et critique - Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle <p>Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures - Repérer la situation étudiée dans le temps et dans l'espace - Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés - Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 17131 - UG2 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité - Expérimenter - Critiquer un résultat, argumenter - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 17131 - UG3 - Education physique et sportive	<ul style="list-style-type: none"> Compétences de niveau 3 du référentiel de compétences attendues - Réaliser une performance motrice maximale - Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains - Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique - Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif - Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 17131 - UF - langue vivante facultative	<ul style="list-style-type: none"> Compétences de niveau A2 du CECRL - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : <ul style="list-style-type: none"> - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ; - de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	

Base légale**Référence du décret général :**

Décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 portant règlement général du certificat d'aptitude professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 18-6-2010

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

ONISEP - EDUSCOL

Légifrance pour les textes réglementaires

[EDUSCOL](#)

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

CAP Conducteur livreur de marchandises